



LÉGISLATURE 2020-2025
DÉLIBÉRATION PR-1570 III
SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2023

Comptes 2022
Délibération III. – Affectation du résultat (PR-1570 III)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu les articles 2 et 4 du règlement relatif à la constitution d'une réserve comptable de la Ville de Genève (LC 21 192);

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

par 52 oui contre 18 non

Article unique. – Affectation du résultat de l'exercice.

Le résultat de l'exercice clôturé au 31 décembre 2022 d'un montant de 149 128 214 francs, comme suit:

	Fr.
Affectation à la réserve de politique budgétaire (réserve conjoncturelle)	6 000 000
Report à nouveau dans la fortune nette	143 128 214
Total	149 128 214

Certifié conforme :

Le Secrétaire:

Ahmed Jama

Le Président:

Pierre de Boccard